



Communiqué de presse

Rénovation du Centre funéraire de Montoie

La Municipalité sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 17'000'000.- destiné à répondre aux coûts de la rénovation du Centre funéraire de Montoie (CFM).

Le CFM, mis en service à la fin 1972 avec des fours à gaz, a déjà bénéficié d'une première rénovation entre 1993 et 1995 avec l'installation des fours électriques actuels. Cependant, plus de 25 ans après, la modernisation des infrastructures de crémation est rendue nécessaire par l'obsolescence des fours et des installations techniques périphériques telles que les systèmes de commandes électroniques et les équipements de filtrations des effluents.

Le rapport d'une étude préliminaire visant à déterminer l'état actuel, les nouveaux besoins et donc les implications financières des travaux à envisager pour une remise aux normes du CFM a permis d'établir les frais à CHF 17'000'000.-. Ce montant doit permettre de couvrir l'ensemble des coûts, incluant les études, la réalisation de la modernisation des installations de crémation et les différents travaux d'assainissement et d'agrandissement des bâtiments.

Par ailleurs, la crémation est choisie par près de 90% des personnes, tendance qui ne semble pas diminuer. Toutes les prestations proposées par le CFM sont ouvertes à toutes et tous, indépendamment des croyances de chacun. Les travaux proposés prévoient également certaines améliorations issues des constatations pratiques. La qualité de l'accueil des familles dans ces moments de grande émotion est centrale à ce projet grâce notamment à l'amélioration des chapelles, l'élargissement de l'horaire d'ouverture des chambres mortuaires et la création d'un lieu accueillant pour recevoir et accompagner les familles qui souhaitent assister à l'introduction du cercueil dans le four crématoire.

La Municipalité sollicite donc du Conseil communal l'octroi de ce crédit d'investissement en vue d'apporter ces rénovations indispensables.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la Sécurité et de l'économie, 079 964 27 39**

Lausanne, le 3 novembre 2020